

MASTER d'ANTHROPOLOGIE

Spécialité "Anthropologie bioculturelle"

Pré-Programme 2006 – 2007

Dans le cadre du Master d'Anthropologie co-habilité Université de Provence - Université Paul Cézanne (Ecole doctorale "Espaces, cultures, sociétés", Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme), l'Institut de Formation en Ecologie Humaine et Anthropologie (Université Paul Cézanne) propose l'option "Anthropologie bioculturelle". Cette formation offre aux étudiants une spécialisation concernant la dynamique bioculturelle, c'est-à-dire les relations entre biologie et culture.

Public concerné

Le Master d'anthropologie, option "anthropologie bioculturelle" est accessible aux étudiants venant de la licence d'ethnologie ou d'un autre cursus (médecine, sciences sociales, biologie, sciences médicales). Il est ouvert à des personnes ayant une expérience professionnelle, titulaires d'une maîtrise dans ces disciplines, après sélection sur dossier. Les étudiants non titulaires de la licence et/ou maîtrise d'ethnologie doivent suivre des enseignements complémentaires. Les deux premiers semestres (M1) sont communs avec la spécialité Anthropologie sociale et culturelle de l'Université de Provence. Les deux derniers semestres (M2) sont spécifiques à l'option. Selon leurs acquis universitaires, les candidats s'inscrivent en M1 ou M2.

Contenu des enseignements

- Master 1

1er semestre

3 UE obligatoires: Les objets de l'anthropologie. Méthodologie. Anthropologie de la santé. Séminaire CReCSS

1 UE à choisir parmi les suivantes : anthropologie religieuse, anthropologie urbaine, anthropologie de la parenté, anthropologie des identités.

2ème semestre

2 UE obligatoires: Méthodologie du projet de recherche. Anthropologie des systèmes thérapeutiques.

Mémoire bibliographique.

- Master 2

1er semestre

5 UE obligatoires: Théories et objets en anthropologie de la santé. Approches et méthodes en anthropologie de la santé. Religion, santé, maladie. Du social au biologique. Anthropologie du sida.

Séminaire de recherche du CReCSS.

2 UE à choisir parmi les suivantes : anthropologie religieuse, anthropologie urbaine, anthropologie de la parenté, anthropologie des identités. Langue vivante.

2ème semestre

Mémoire de recherche 2.

UE obligatoire: Anthropologie des systèmes thérapeutiques. Séminaire de recherche CReCSS.

Programme pouvant être modifié

Organisation du Master

Laboratoires d'accueil : CReCSS (Centre de Recherche Cultures, Santé, Sociétés), Département Maladies Infectieuses et Santé Internationale (Université de Montpellier I), UR Sida et maladies associées (IRD), Département d'anthropologie de l'Université Laval (Québec) et autres laboratoires d'accueil du Master.

L'IFEHA propose également un diplôme d'université centré sur l'anthropologie de la santé : le Certificat International d'Ecologie Humaine (CIEH) "Ecologie Humaine et Santé". L'information sur ce diplôme est disponible au secrétariat de l'IFEHA.

Modalités d'inscription et renseignements

Les candidats doivent faire une demande d'inscription pédagogique et une demande d'inscription administrative.

La demande d'inscription pédagogique se fait par l'envoi d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitæ à l'IFEHA (adresse ci-dessous). Ce dossier sera examiné par une commission d'admission.

L'inscription administrative nécessite de retirer un dossier de pré-inscription:

- pour M1 : Division de l'étudiant, Université de Provence, 29 ave Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence cedex 1 (Tél: 04 42 95 30 95) (dossier gratuit)

- pour M2 : Scolarité 3^{ème} cycle, Faculté de droit, Université d'Aix-Marseille (3, av. R. Schuman, 13628 Aix-en-Provence, Tel: 04 42 17 28 53. Fax: 04 42 17 28 44) (dossier payant)

Les demandes doivent être faites en juin-juillet 2006.

Institut de Formation d'Ecologie Humaine et d'Anthropologie (IFEHA)

MMSH, 5, rue du Château de l'Horloge, 13094 Aix en Provence. Tel: 04 42 52 49 34. mel: secretariat.pas@msh.univ-aix.fr